

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00807 Numéro SIREN : 812 701 902 Nom ou dénomination : FINEX AUDIT FINANCIERE D'EXPERTISE ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2022 sous le numéro de dépôt 2078

Désignation de l'entreprise : FINEX AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [1 2]	
Adresse de l'entreprise 40 BOULEVARD ALBERT 1ER		06600 ANTIBES	
Durée de l'exercice précédent* [1 2]			
Numéro SIRET* [8 1 2 7 0 1 9 0 2 0 0 0 1 5]		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, [3 1 1 2 2 0 1 9]	
		N-1 [3 1 1 2 2 0 1 8]	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
		1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cajal Group

Désignation de l'entreprise : FINEX AUDITNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5....0.00.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	87 000	60 000
	Report à nouveau	DH	2 451	1 554
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 615	27 898
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	124 566	94 951
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		5 055
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	140	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 366	8 139
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	8 153	9 342
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	12 659	22 535
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	137 225	117 486
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 659	22 535
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FINEX AUDIT

40 BOULEVARD ALBERT 1ER
CHEZ DALOFF
06600 ANTIBES



ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping stroke.

AUDIT SOGEX
415 AV. SARRAZINE

06600 ANTIBES
04 93 34 17 48

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Produits à recevoir

Charges à payer

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		5 000	5 000	5 000	5 000
Nbre des actions ordinaires existantes		500	500	500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		54 775	35 800	46 575	48 015
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		49 219	26 185	32 821	35 487
Impôts sur les bénéfices		7 113	3 837	4 923	5 226
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		40 310	21 744	27 898	29 615
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		84.21	44.70	55.80	60.52
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		80.62	43.49	55.80	59.23
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

FINEX AUDIT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

**au capital de 5.000 €
Siège Social :
40 BOULEVARD ALBERT 1^{ER}
06600 ANTIBES
RCS ANTIBES 812 701 902**

TEXTE DU PROJET DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2020 A 9 H 00

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 29 615 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 soit un BENEFICE de 29 615 € comme suit :

RESERVE LEGALE	0 €
AUTRES RESERVES	29 000 €
REPORT A NOUVEAU	615 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 .

QUATRIEME DECISION

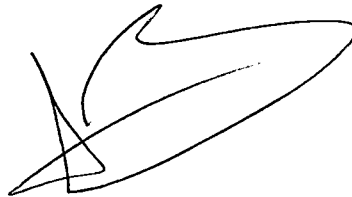
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.



CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

L'associé unique,
Bruno Ayme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' with a horizontal stroke extending to the right and a vertical stroke crossing it.

FINEX AUDIT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

au capital de 5.000 €

Siège Social :

40 BOULEVARD ALBERT 1^{ER}

06600 ANTIBES

RCS ANTIBES 812 701 902

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2020 A 9 H

(COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2019)

Monsieur Bruno AYME , associée unique et Président de la Société, propriétaire des 5 000 actions de 1 € chacune composant le capital social de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019
- ✓ L'affectation du résultat de l'exercice
- ✓ La mention des conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce
- ✓ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, lesdits comptes se soldant par un BENEFICE de 29 615 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 soit un BENEFICE de 29 615 € comme suit :

RESERVE LEGALE
AUTRES RESERVES
REPORT A NOUVEAU

0 €
29 000 €
615 €



Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, l'associé unique rappelle que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 .

QUATRIEME DECISION

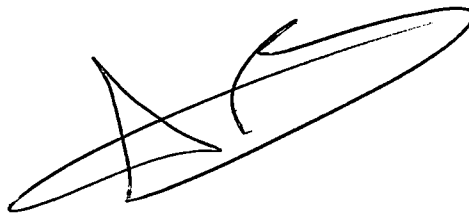
L'associé unique déclare approuver purement et simplement le rapport spécial établi conformément aux dispositions de l'article L.227.10 du Code de Commerce.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL PAR L'ASSOCIE UNIQUE ET PRESIDENT DE LA SOCIETE ET REPERTORIE SUR LE REGISTRE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE.

Le Président,
Bruno AYME

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

FINEX AUDIT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

au capital de 5.000 €

Siège Social :

40 BOULEVARD ALBERT 1ER

06600 ANTIBES

RCS ANTIBES 812 701 902

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions du Code de Commerce et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

1. ACTIVITES DE LA SOCIETE

1.1 Activités :

Le total des produits d'exploitation a atteint 48 015 €

Le total des charges d'exploitation a atteint 13 174 €

1.2 Résultats :

	2019	2020
	€	€
RESULTAT D'EXPLOITATION	32 821	34 841
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOT SUR LES BENEFICES	4 923	5 226
RESULTAT NET COMPTABLE	27 898	29 615



1.3 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

1.4 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

SANS COMMENTAIRE PARTICULIER

1.5 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

1.6 ACTIVITES DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

SANS COMMENTAIRE PARTICULIER

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DES RESULTATS

2.1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous vous présentons ci-joints les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2018 :

a) bilan actif

b) bilan passif

c) compte de résultat

2.2 AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 soit un BENEFICE de 29 615 € au poste

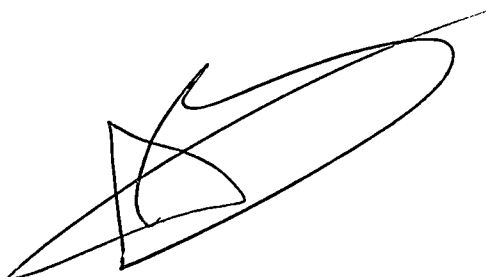
RESERVE LEGALE	0 €
AUTRES RESERVES	29 000 €
REPORT A NOUVEAU	615 €

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, il est rappelé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227.10 du Code de Commerce.

Le Président,
Bruno AYME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a long horizontal stroke.